

# Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 43, Numéro 3 > Avril 2016 > droitdeparole.org

AVANT



## Saint-Jean Baptiste : Aménager le terrain du Patro

Le comité populaire Saint-Jean-Baptiste lance une consultation citoyenne pour proposer un projet alternatif au stationnement laissé à l'abandon à la suite de la démolition, il y a dix ans, de l'église, sur la côte d'Abraham. Les résidants sont invités à répondre au questionnaire sur [compop.net](http://compop.net) p. 2

## PLAN DE MOBILITÉ DURABLE CHANGER LA VILLE

APRÈS



Proposition d'aménagement de la rue Saint-Vallier Ouest, coin Carillon. Des arbres, du pavé et une avancée de trottoir permettent une meilleure circulation des piétons et ralentissent la vitesse des voitures. Extrait du Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur, p.10

PERSPECTIVE : JANIE HÉMOND ET FRANCIS FALARDEAU-LAPERLE

## Saint-Sauveur : pour un quartier plus humain

Le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur et le Conseil de quartier lançaient, le 7 avril, leur Plan de mobilité durable. Le projet audacieux propose des solutions concrètes pour transformer le paysage urbain, verdir la ville, ralentir la circulation automobile. p. 3

## Droit de parole a besoin de vous

Des coupes de budgets drastiques risquent de s'abattre sur *Droit de parole* mettant en cause sa survie. Tout en les dénonçant et en s'employant à faire reculer le ministère de la Culture, *Droit de parole* fait appel à votre soutien. p. 5

## Mobilisation au sein du communautaire Émergence d'un nouveau sujet politique

Par **Yorick Godin**

Depuis 1<sup>er</sup> mai 2015, le communautaire est sorti dans la rue pour dénoncer l'austérité en faisant des alliances avec le mouvement étudiant et syndical. Au sein de ce mouvement, j'ai observé les tendances du Regroupement des organismes communautaires de la région de la Capitale (ROC-03). Ce regroupement est en train de se politiser comme voix unie dans le mouvement, comme citoyen collectif. Le gouvernement libéral est tellement agressif sur le plan de l'argent qu'il force l'unité du mouvement communautaire

### Le citoyen collectif

Les prises de position au sein du ROC-03 étaient chose courante, mais pas avec d'autres groupements de défense de droits, comme le Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire (Répac). Ainsi, la politique gouvernementale d'austérité a provoqué une unité de l'action communautaire autonome (ACA), comme des alliances avec les étudiants et les travailleurs en créant un mouvement social.

Depuis plusieurs années, les groupes en défense de droits et ceux de l'ACA sont passés de luttes par secteurs (femmes, citoyens, locataires) à une lutte plus large. Le ROC s'est joint au mouvement qui s'est accéléré depuis l'automne, après l'opération «le 30 on bloque» de septembre dernier.

### De la lutte sectorielle à la lutte globale

Les promesses d'augmentations de budget du gouvernement Marois en 2013, non tenues car ce gouvernement a été battu, ont fait mal aux groupes communautaires.

La lutte du communautaire pour sa reconnaissance et son financement est devenue une lutte qui concerne toute la société

La question du sous-financement des organismes communautaires a fait monter l'action des groupes jusqu'à une valeur politique. De plus, le gouvernement libéral veut non seulement couper dans les budgets, mais aussi changer le type d'entraide. Il cherche à mettre les services en compétition de telle manière qu'il tend à façonner vraiment

un business de la pauvreté.

Ce qu'on observe actuellement, c'est une tendance à demander aux organismes communautaires de faire une sous-traitance commandée par le gouvernement, sous caution du financement.

On sort de l'autogestion qui était la forme de gestion des organismes communautaires, qui cherchent à défendre leur autonomie.

### Le pouvoir de se définir

Les groupes du ROC-03 définissent eux-mêmes leurs rôles en santé et services sociaux. Cette autodétermination du sujet politique et de sa cause, permet d'être à l'écoute des citoyens et ultimement d'être vigilant à l'égard du gouvernement.

Si l'État corrigeait le marché, avec le financement des services sociaux, maintenant il veut faire «marcher» le communautaire dans une optique d'entreprise privée.

Les citoyens rencontrés dans l'exercice de leurs droits se tiennent debout comme leur groupe. Avec une certaine joie, un autre monde devient possible encore. Le pouvoir de définition est l'enjeu démocratique des luttes de groupe.

### Aux sources de l'action communautaires

Au-delà du misérabilisme, l'intérêt public ne peut être ramené à des questions privées, à une organisation qui sert seulement à donner des services. La culture de l'action communautaire autonome s'est développée dans l'esprit d'autodétermination à la fois des individus et des groupes, du mouvement. Plus que jamais, il n'est pas démocratique de se laisser définir de l'extérieur. Enlever de l'autonomie aux groupes communautaires participe à la centralisation du pouvoir politique. À l'ère néolibérale, défendre la décentralisation et l'autogestion devient une question vitale.

Alors qu'on pourrait dire que la culture de l'action communautaire est fragilisée, le Regroupement des organismes communautaires arrive sur la place publique. D'ailleurs, le ROC-03 participera avec d'autres organismes aux journées de mobilisation autour du 1<sup>er</sup> mai.

## Terrain de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul Les résidants du Faubourg appelés à se prononcer

Par **Marc Boutin**

**Il est question ici de l'avenir d'un des derniers terrains libres pour de la construction neuve dans le Faubourg Saint-Jean, celui de l'ancien Patro, au coin de côte d'Abraham et d'Honoré-Mercier. En conférence de presse le 31 mars dernier, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) a sonné la fin de la récréation pour le promoteur Jacques Robitaille, propriétaire des hôtels Jaro, et la Ville de Québec.**

L'ensemble a disparu en trois étapes. En 2005, le Centre de loisirs du Patro a été démoli, suivi, en 2008, de la nef de l'église et, deux ans plus tard, la façade de l'église tombait sous les coups des grues.

Dorénavant, la Ville, qui dit qu'elle ne peut rien pour faire bouger les choses, et le promoteur, qui ne fait rien à part démolir, auront l'opinion publique contre eux, parole du Compop, qui en a vu bien d'autres du même genre.

Première étape : une consultation populaire organisée par le Compop auprès des résidants du quartier pour connaître leurs besoins mais aussi

leurs préférences esthétiques quant au développement de ce secteur de la ville.

Le Compop ne présente pas, à cette étape, de projet précis, mais dit quand même souhaiter, pour ce grand terrain vague, un développement en harmonie avec la trame urbaine actuelle du Faubourg Saint-Jean. Le Compop se dit également prêt à appuyer la Ville si jamais celle-ci s'engage dans un processus d'expropriation du propriétaire actuel, Jacques Robitaille.

Certains, comme le maire Labeaume pour le centre Durocher, avancent l'argument de la propriété privée des lieux pour ne pas agir. En réponse, on peut donner l'exemple des terrains vagues de l'Îlot Berthelot. Propriétés d'une compagnie à numéro jusqu'en 2000, ces terrains ont vu la coopérative d'habitation L'Escalier s'ériger à leur place parce que la Ville, à l'époque du Maire L'Allier, a décidé d'intervenir en les achetant pour du développement résidentiel.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste invite la population à répondre au questionnaire avant le 5 juin. Celui-ci est disponible sur le site Internet du Comité, au compop.net, et sera publié dans l'édition de mai du journal Infobourg,



Bannière sur Grande-Allée, le 2 avril dernier.

PHOTO COURTOISIE

## Action antiraciste

Par **Lynda Forgues**

Un groupe de personnes antiracistes de Québec a réagi rapidement à l'annonce qu'un Sikh de Toronto avait été agressé par quelques voyous à la sortie des bars sur Grande-Allée au début d'avril. Ils ont déployé une bannière significative près des lieux de l'incident dès le lendemain.

Québec est une ville dont la population est à grande majorité blanche, dont le service de police a déjà été blâmé pour son profilage racial,

dont les radio-poubelles utilisent ouvertement et sans vergogne le racisme et la discrimination à l'égard des minorités ethniques pour augmenter leurs cotes d'écoute, dont le maire fait régulièrement des déclarations maladroitement à propos des réfugiés ou de l'islam, sans jamais s'excuser, alors que ses propos portent à conséquence. La haute-ville de Québec voit aussi apparaître ces temps-ci des autocollants avec l'inscription raciste «Réfugiés Non merci!». C'est pourquoi les initiatives antiracistes méritent d'être soulignées.

### Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest  
Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043  
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org  
Retrouvez Droit de parole  
sur Facebook

*Droit de parole* a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec  
ISSN 0315-9574  
Courrier de 2<sup>e</sup> classe  
N° 40012747  
Tirage : 15 000 exemplaires  
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.  
Disponible en présentoirs

**Équipe du journal :**  
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorick Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot  
**Coordination :** Nathalie Côté  
**Collaboration spéciale :**  
Les Amis de la Terre de Québec, Renaud Pilote, Michaël Lachance,

Véronique Garneau Allard, Malcolm Reid  
**Illustrations :**  
Malcolm Reid, Marc Boutin, Patricia Bufe  
**Révision :** Lynda Forgues  
**Design :** Martin Charest  
**Webmestre :** La collective Nalyn

Création  
Certifié  
AMECQ

# Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur Pour une ville plus humaine

Par Nathalie Côté

**Le comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et le Conseil de quartier présentaient, le 7 avril, leur Plan de mobilité durable. « Nous sommes le premier quartier à faire un plan du genre à Québec et il pourra en inspirer d'autres », assure Éric Martin qui travaille depuis 2011 à ce projet d'envergure. La lecture du Plan d'une soixantaine de pages, émaillé de plusieurs cartes et plans, donne, en effet, le goût de vivre dans Saint-Sauveur et de participer à sa transformation.**

Résultat d'une vaste consultation des résidents du quartier, entamée en 2011, de dizaines de rencontres thématiques, le document propose des solutions pour améliorer la vie quotidienne, les déplacements, à pied ou à vélo, et pour améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens.

Le lancement de ce Plan arrive à point nommé, alors que des commerçants de la rue Saint-Vallier Ouest et la Société de développement commerciale (SDC) comptent ouvrir des terrasses sur la rue Saint-Vallier cet été. De plus, SPOT (sympathique place ouverte à tous) s'installe dans le quartier au coin de Bagot et Saint-Vallier, dès le 17 juin prochain. À la fois les terrasses et les événements culturels vont animer les rues et contribuer à ralentir la circulation automobile. Avec ce plan, et avec les idées innovantes des commerçants et des acteurs culturels, le quartier Saint-Sauveur pourrait devenir un lieu beaucoup plus humain.

## Les principales recommandations

Le Plan recommande de ralentir la circulation près des écoles, des centres communautaires, des centres de loisirs, en plantant des arbres et en élargissant les trottoirs. Le plan a même l'audace de proposer le retrait d'une voie de circulation sur la rue Marie-de-l'Incarnation, qui en compte trois vers le sud et deux vers le nord. Cela permettrait de faciliter la circulation autour de l'école et de favoriser les déplacements des piétons. Les rues Saint-Vallier, Marie-de-l'Incarnation et Victoria sont les trois lieux d'intervention prioritaire pour les citoyens de Saint-Sauveur.

## Marquer les entrées du quartier

Une des propositions les plus intéressantes, est l'idée de « marquer les entrées du quartier ». Inspiré de la ville de Copenhague, il s'agit d'identifier les entrées du quartier afin de faire comprendre aux automobilistes qu'ils pénètrent dans une zone résidentielle et ainsi marquer clairement la transition entre les artères et les rues locales. Cela pourrait rendre le quartier Saint-Sauveur beaucoup plus attractif.

Ces entrées du quartier sont situées au coin de Charest et Marie-de-l'Incarnation, un espace qui a grandement besoin de se donner une allure plus humaine, afin de ralentir la vitesse des voitures qui arrivent de l'autoroute. Le plan propose d'y mettre plus de végétation, du mobilier urbain, des supports à vélo, par exemple.

Une 2<sup>e</sup> entrée est située au coin de Marie-de l'Incarnation et la rivière St-Charles, un lieu où arrivent, à vive allure, les automobilistes. L'entrée située à la jonction du boulevard Charest et de Saint-Vallier Ouest, toujours difficile à traverser, est un espace qui devrait être également humanisé pour faciliter les déplacements des piétons. Le Plan suggère de réduire la largeur des traverses pour piétons et de leur donner plus de temps pour les franchir.

Cette entrée est à un coin de rue du projet de terrasses que revendiquent les commerçants de cette partie du quartier. En somme, on peut dire que la transformation du paysage urbain est déjà entamée.

## La limite de vitesse à 30km/heure

Comme le dit Éric Martin, permanent au CCCQSS : « À Québec, c'est le temps qu'on commence un projet pilote pour diminuer la limite de vitesse à 30 km/heure dans les quartiers résidentiels. » Comme cela se fait dans plusieurs villes dans le monde, de Montréal à Paris. Plusieurs astuces sont proposées pour diminuer la vitesse des voitures : installer des dos d'âne, rendre les rues plus étroites, faire des rues partagées entre cyclistes, piétons et automobilistes, etc.

Comme le précise Éric Martin, « les mesures d'apaisement de la circulation ont un effet positif particulièrement dans les quartiers défavorisés. » Les aménagements proposés par le Plan permettraient



À Copenhague, la signalisation, le verdissement et les supports à vélos constituent une bonne façon de marquer l'entrée dans un quartier résidentiel. Nous en aurions grand besoin à Québec! PHOTO EXTRAITE DU PLAN DE MOBILITÉ

aux gens de se mouvoir davantage et de marcher plus, et dans un cadre plus sécuritaire. Comme le rappelle le plan, les gens de la Basse-Ville vivent en moyenne sept ans de moins que ceux de la haute-ville. Cet écart est notamment lié à la sédentarité. Faciliter la mobilité des résidents est donc aussi une question de santé publique.

## Il faut planter plus d'arbres

Les îlots de chaleur sont un des problèmes du quartier Saint-Sauveur. Le Plan suggère que la Ville de Québec mette tout en œuvre pour conserver les arbres existants et que des nouveaux arbres soient plantés dès que des rues seront réparées. Les citoyens proposent même de créer une réserve financière afin d'aménager des espaces verts, de multiplier les zones de jardinage urbain et les murs végétaux.

## Le transport en commun plus accessible

Le plan propose d'augmenter la fréquence des trajets des bus 1, 80 et 18 pour favoriser les déplacements pour les résidents du quartier, dont près de la moitié ne possèdent pas de voiture. Non seulement les citoyens ont besoin d'un meilleur service, mais aussi d'un meilleur accès avec des tarifs spéciaux pour les plus démunis, voire la gratuité du transport en commun.

## Une montée mécanique vers la haute-ville

Sur le modèle de l'ascenseur du Faubourg, qui relie Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste, les citoyens de Saint-Sauveur veulent une montée mécanique qui permettrait de faciliter davantage les déplacements. Le plan propose qu'elle soit installée au bout de la rue Victoria. Cela faciliterait les déplacements à pied et à vélo mais aussi avec poussettes et marchettes, et permettrait de désenclaver le quartier.

## Comment mettre en œuvre ces recommandations?

Pour Éric Martin, la mise en œuvre de ce plan doit être collective. En effet, comme il ne fallait pas attendre que ces idées d'avant-garde viennent d'en haut, son application demandera une mobilisation des gens du quartier.

Déjà quelques applications sont déjà envisagées : « On travaille sur un projet pilote avec la Ville, explique Éric Martin. On va aménager des terrasses et du verdissement temporaires sur Saint-Vallier Ouest et Carillon. Un des endroits qu'on vise en priorité. »

Le Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur est à lire. Procurez-vous-le. Inspirez-vous-en pour votre quartier et utilisez-le pour faire de Saint-Sauveur un endroit où les gens auront le goût de vivre.



**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

**Michel Yacoub**

- Assurance Collective
  - Assurance Salaire
  - Assurance Vie
  - R.E.E.R Collectif
  - R.E.E.R
- 505 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067

## Droit de parole

**Soutenez votre journal :  
devenez membre !**

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel	20 \$
Abonnement institutionnel	40 \$
Abonnement de soutien	50 \$

### DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5 \$
Adhésion de groupes et organismes	25 \$

### Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org



## M'aidez

Dans mon enfance, dans les bandes dessinées de guerre, le pilote en détresse criait toujours dans son micro : «*Mayday! Mayday!*» Les balles sifflant autour de son avion.

«*May Day*» c'est le premier mai. Une fête que je connaissais un peu alors, pas beaucoup. Sa signification pour les travailleurs m'était inconnue.

Ces aviateurs américains, pourquoi criaient-ils un surnom pour «*May the First*» quand une de leurs ailes était en flammes? «*Ça vient du français*», me disait mon cousin David, qui savait ce genre de choses. «*Ça vient de "Vous m'aidez?"*»

Le premier mai 1916, les travailleurs du monde étaient en détresse pour vrai. Leurs gouvernements les avaient jetés dans une grande guerre, ils se tuaient les uns les autres sur les champs de bataille. Pourtant ils avaient juré depuis 50 ans de ne pas s'entre-tuer, de réserver leur colère aux capitalistes. Il y avait de quoi crier «m'aidez!»

La guerre faisait rage depuis un an et demi. Jaurès, en France, avait dénoncé l'entrée en carnage, et avait été assassiné pour cela.

En Allemagne, les travailleurs faisaient partie de l'Internationale aussi. Mais la plupart des chefs syndicaux avaient accepté l'appel aux armes du Kaiser, plutôt que l'appel de leur camarade français.

Rosa Luxemburg était la grande voix allemande du refus de la guerre. Au début, elle regardait, impuissante. La propagande anti-française tonnait, les hommes quittaient les usines pour l'armée.

Si le sang devait être versé, ça devait être pour le socialisme, pensait-elle. Et son camarade Karl Liebknecht pensait pareil. Leurs voix étaient très écoutées des travailleurs, ils ont décidé d'essayer d'être moins impuissants. Les mouvements de gauche avaient coutume de parader à Berlin le 1er mai, c'était l'occasion à saisir.

Luxemburg et Liebknecht étaient côte-à-côte au milieu de la manifestation. Karl hurle : «*À bas la guerre! À bas le gouvernement!*» La police a foncé, l'arrêtant pour appui à une puissance ennemie. Quelques jours plus tard, Rosa écrit à une amie du mouvement : «*J'avais cherché à libérer Karl de toute la force de mes poings. Je m'agrippais à lui, et aux policiers, jusqu'au poste de police. Là, on m'a mise dehors, et pas doucement.*»



**ROSA LUXEMBURG** a survécu trois ans de plus. Son mouvement prit comme nom *Les Spartakistes*, d'après Spartacus, qui avait dirigé la révolte des esclaves à Rome, dans l'antiquité. Cette section de la population allemande était maintenant en guerre contre les autorités. Et regardait forcément vers la Russie, un an plus tard, quand la révolution russe a réussi à sortir la Russie de la guerre. Le mouvement allemand, lui, a été brave, mais trop faible. En 1919, les *Spartakistes* ont été écrasés. Rosa Luxemburg a été tuée, et jetée dans le Canal Landwehr. Elle avait 49 ans.

Rosa était donc au cœur du socialisme révolutionnaire en Allemagne, et elle a continué à l'inspirer. «Son approche était plus subtile que celle de Lénine, m'a dit un ami qui a beaucoup lu sur elle. Le fait qu'elle était une femme a joué, d'après moi. Elle ne raisonnait pas seulement en termes de pouvoir, mais en cherchant un système qui marche, et que les gens soient heureux là-dedans.»

Elle a continué à inspirer; les Soixante-huitards imprimaient parfois sa photo sur leurs bannières. Inspire-t-elle encore aujourd'hui? Je regarde sa photo, sa grande jupe de dame-comme-il-faut de ce temps-là. Chacune et chacun peut avoir sa réponse à la question... Moi c'est oui.

J'entends crier «*M'aidez*» sur cinq continents. Et je pense que le premier mai 2016 est son jour.

## ¿Que bolá, Cuba?

**VOIR** Raúl Castro et Barack Obama ensemble à une partie de baseball à la Havane, ça fait du bien à l'âme. Eisenhower n'a pas voulu rencontrer Fidel Castro en visite à Washington au début de la révolution. Il a envoyé Nixon, qui a sermonné Fidel sur les beautés du capitalisme. C'est une réconciliation donc, mais pas une totale réconciliation. Obama suggère aux Cubains de devenir un peu plus libéraux (et Cuba avait libéré plusieurs prisonniers d'opinion pour faciliter la visite). Mais Cuba ne veut pas renoncer au socialisme.

Ainsi, la photo à la une. Barack fait un geste pour donner une tape amicale au dos de Raúl. Un peu paternaliste... Raúl intercepte la main d'Obama et la lève amicalement en l'air, comme l'arbitre fait avec le champion, à la fin d'un match de boxe.

## Vies

**BIENVENUE**, dans l'arène de la presse, au journal *Vies de quartier*. Hélène Matte a conçu cette publication littéraire pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, 44 auteurs l'ont fait avec elle. Renaud Pilote est en vedette, Gilles Simard est en vedette, Bill Vincent est en vedette. (Moi j'ai un poème, un dessin.) Il y a Ulysse Rioux-Martineau, un des douze fantastiques élèves de sixième année, qui dit de son école : «*Dans cette bâtisse, il se trouve le prochain brigadier ou brigadière, boulanger ou boulangère. Bref, ce sont les générations futures. C'est aussi ceux qui vont faire de ce quartier un meilleur Saint-Jean-Baptiste.*» (Notre patriotisme saint-jean-baptistien, est parfois, je l'admets, un peu beaucoup.)

# Avec 23 millions de dollars, on pourrait changer le monde

Par **Pierre Mouterde**

Vingt-trois millions de dollars, c'est la somme que reçoit actuellement le groupe Québecor pour produire 180 programmes de télévision dite «communautaire» sur les ondes des neuf chaînes de MATV. Il s'agit de 23 millions qui sont, en principe, selon des règles émises par le CRTC, destinés au financement de la télévision communautaire indépendante au Québec, mais sur lesquels l'empire Péladeau a pu mettre la main, détenant ainsi en toute légalité une licence de télévision communautaire.

Oui, oui vous avez bien lu : Québecor détient une licence de télévision communautaire pour le Québec et bénéficie de plus de 20 millions de dollars à ce titre. Cela veut dire que des fonds importants destinés au développement de la télévision communautaire à but non lucratif au Québec, sont actuellement accaparés et monopolisés par une multinationale québécoise. Et cela, même si le CRTC – suite à une plainte déposée en 2014 par la «Télévision Communautaire et indépendante» (TVCI) de Montréal – a reconnu que Québecor ne répondait pas aux exigences en la matière et lui prescrivait de s'y soumettre avant août 2015.

## Rien n'a vraiment été modifié

Or, c'est ce dont la télévision communautaire et indépendante de Montréal (TVCI) a pu faire la preuve : du côté de Québecor rien de fondamental n'a été modifié au niveau de MATV depuis cette date. Et cela, tant en termes d'émissions produites localement par les gens du milieu qu'en termes d'expression de la diversité culturelle ou encore

de la place des peuples autochtones.

Il y a donc ici une scandaleuse appropriation de fonds qui – destinés originellement au soutien de médias communautaires – ont pu atterrir dans les poches d'une des plus grosses fortunes du Québec qui, soit dit en passant, est en même temps un des 2 grands groupes de presse (avec la famille Desmarais) qui contrôle la totalité du paysage médiatique québécois.

Il serait donc temps que ça change, et au moins que ces sommes provenant de redevances payées par les câblodistributeurs, reviennent à ceux et celles pour qui elles ont été pensées au point de départ.

## À quand une télé communautaire indépendante à Québec?

On a jusqu'au 15 avril pour envoyer à ce propos des lettres de plainte ou des commentaires au CRTC, organisme fédéral qui devra par la suite statuer en la matière. Après tout beaucoup se plaignent d'une information chaque fois plus uniformisée et soumise aux diktats de la concentration des grands moyens de communication et d'information contemporains.

Ne serait-ce pas là l'occasion de reprendre en main ce qui nous appartient de droit, et de bâtir enfin une véritable télévision alternative qui soit au service de tous et toutes?

À quand donc une véritable «télévision communautaire et indépendante» pour la ville de Québec? Avec ne serait-ce qu'une partie de ces 23 millions, il serait possible en matière d'information de faire des prodiges, en somme de se donner un peu plus les moyens de commencer... à changer le monde. Ça vaut la peine d'y réfléchir!

## L'existence de Droit de parole est menacée, lettre ouverte au Ministre de la culture

Monsieur le ministre,

Depuis 1974, le journal communautaire Droit de parole participe à la diversité de l'information dans les quartiers centraux de Québec en favorisant la production et la diffusion d'informations locales sur les enjeux de la vie urbaine. Or, les coupes récentes, annoncées par votre ministère, sont en train de remettre en cause la survie de notre journal.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'intervenir, soit pour faire modifier les récentes décisions prises à notre égard, soit pour évaluer de nouvelles manières de soutenir notre travail ainsi que celui des autres médias communautaires qui vivent, comme nous, une situation de plus en plus précaire.

En effet, en octobre 2014, le Ministère de la Culture et des Communications annonçait à l'équipe du journal, qu'à partir de l'année 2016, il y aurait le retrait d'un montant annuel de 10 000\$ de son financement de 34 660\$ par année. Ce qui veut dire que Droit de parole ne disposerait plus que de 24 660\$ pour publier à 15 000 exemplaires et distribuer, gratuitement, 9 numéros de 8 à 12 pages par année. Au même moment, toutes les ressources provenant de la publicité gouvernementale, quelques milliers de dollars dont nous pouvions profiter, se sont tarées, sans qu'on nous en explique la raison.

À ces premières coupures, il faut ajouter celles qu'on nous a annoncées à l'automne 2015. Lors de notre prochaine demande de subvention, Droit de parole pourrait faire face à des compressions budgétaires de 20 000\$. Ce qui veut dire que nous allons subir une coupure de plus de 60% de notre subvention.

Ces coupes drastiques sont, en somme, synonymes de la mort du journal. Or, aidés en cela par l'AMECQ, nous commençons à effectuer justement un tournant vers le web, envisageant, en même temps, d'améliorer la version papier mensuelle de notre média.

Les politiques de compressions budgétaires, dont nous sommes aujourd'hui les victimes, jouent sur la qualité minimale de notre journal communautaire, d'autant plus indispensable qu'il fonctionne dans un contexte de monopole médiatique grandissant. Plus encore, en fragilisant les liens entre les communautés et les citoyens du centre-ville, ces coupures tendent à réduire considérablement les possibilités d'information et d'éducation populaire dont pouvaient bénéficier les citoyens et les citoyennes de la Basse-Ville.

En connaissant votre souci pour les questions sociales et culturelles, nous sommes persuadés que serez sensible au devenir de Droit de parole et que vous saurez évaluer le type d'aide financière qui nous permettra de poursuivre notre mission.

Bien à vous, le comité de rédaction, Journal Droit de parole

Pour briser le monopole médiatique

# Droit de parole a besoin de vous !

Par Pierre Mouterde

**Il faut le dire et le redire : en cette ère de « société du spectacle » et de monopole grandissant de l'information, les médias alternatifs, tout comme les voix sociales oppositionnelles, ont de plus en plus de peine à se faire entendre haut et fort. Et *Droit de parole* n'échappe pas à cette règle.**

Politiques d'austérité, coupures de subventions, mais aussi modifications en profondeur du paysage médiatique font en sorte qu'aujourd'hui la presse communautaire et alternative doit faire face à toute une série de défis compliquant passablement sa tâche (voir à ce propos l'article sur MATV).

À Québec, ce constat est d'autant plus frappant que le maire Labeaume semble pouvoir faire – en bon autocrate popu-

liste qu'il est devenu – à peu près tout ce que bon lui semble sans que la grande presse « main-stream » s'aventure à demeurer ce chien de garde de la démocratie qu'elle devrait être, en n'hésitant pas, par exemple, à le critiquer de manière rigoureuse et systématique quand il le mérite.

C'est pourtant à quelques-uns de ces défis que *Droit de parole* souhaiterait, en ce printemps 2016, s'attaquer. Et cela, malgré toutes les difficultés en la matière.

## Comment?

Tout d'abord, en cherchant à mieux s'adapter au nouveau paysage médiatique et à restructurer son mode de parution. Voilà pourquoi il entreprend d'améliorer son site Web en vue d'une publication hebdomadaire et régulière sur le net (voir [droitdeparole.org](http://droitdeparole.org)), mais en la combinant avec une publication

mensuelle sous forme papier (toujours distribuée gratuitement) et qui cherchera à prendre chaque fois plus la forme de « dossiers » et « d'enquêtes » approfondies notamment autour des efforts de tous ceux et celles qui ne sont pas satisfaits de la gestion Labeaume.

## D'autres sources de financement

Mais ce n'est pas tout, *Droit de parole* veut en même temps diversifier ses sources de financement. Aussi se propose-t-il d'aller chercher plus activement l'appui d'annonceurs, particulièrement issus des commerces de quartiers et des milieux communautaires et syndicaux. Avis donc à tous ceux et celles qui voudraient mettre de la publicité dans *Droit de parole* : vous êtes les bienvenus!

Il se propose aussi de lancer une campagne de financement pour lui permettre de garder son indépendance et se protéger des coupes gouvernementales

grandissantes.

Il désirerait enfin mettre sur pied « le groupe des amis de *Droit de parole* » dont la fonction principale sera de lui prêter main-forte dans ses efforts de financement, de rayonnement et de renforcement des liens avec les groupes et les organismes des quartiers centraux de la ville.

## Besoin de votre aide

Mais tout ceci ne pourra pas se faire sans vous. *Droit de parole* a besoin de vous. À commencer par le plus simple : celui d'avoir tout simplement votre point de vue sur ce qu'est *Droit de parole* aujourd'hui, sur ses points forts et ses points faibles. À ce propos, pour commencer, pourriez-vous remplir ce petit sondage en 7 points, et nous le retourner? Ou encore, pourriez-vous aller sur notre site pour le remplir en ligne? Merci d'avance.

## Droit de parole fait face à des coupes drastiques

Par l'équipe de *Droit de parole*

Il y a trois ans, pendant le court passage du gouvernement Marois à l'Assemblée nationale, les fonctionnaires du Ministère de la Culture et des Communications avaient annoncé à l'équipe de *Droit de parole* que son budget risquait d'être amputé de 10 000\$. Quelques années plus tard, les libéraux passent à l'action et décident de la mettre en application, remettant ainsi en question la survie du journal communautaire le plus ancien du Québec.

Mais plus encore, on apprenait en décembre dernier que la coupe serait beaucoup importante que celle prévue par les péquistes. En effet, les deux tiers de la subvention annuelle versée au journal seraient maintenant menacés.

Cette mesure d'austérité, si elle est appliquée dans le cadre de la prochaine entente triennale commençant en juin, risque de porter atteinte à la publication même du journal.

Comble de l'absurde, le Ministère de la Culture et des Communications du Québec vient d'octroyer, en février dernier, une subvention de 14 000\$ pour la mise à jour du site web du journal. Même si l'équipe de *Droit de parole* salue le fait que la modernisation du journal soit soutenue par l'État, les coupures annoncées mettent en péril le maintien du poste de coordonnatrice et l'impression papier. Ça servira à quoi d'avoir un site web, si on n'a plus de journal?

## Droit de parole : un outil d'éducation populaire

*Droit de parole* a été pendant plusieurs années supporté par le Ministère de l'Éducation, entre autres parce qu'il est non seulement un journal communautaire, mais aussi un outil d'éducation populaire et un moyen d'expression et d'information pour les résidents des quartiers centraux.

Le fait que le financement du journal ne dépende plus, depuis les années 1990, que du ministère de la Culture et des Communications, n'avait été accepté qu'à la condition que puisse être maintenu son financement. Aujourd'hui, le gouvernement renie sa parole et supprime ainsi les deux tiers de la subvention.

La diffusion du journal papier dans les quartiers centraux, auprès d'une population souvent défavorisée, demeure fondamentale. C'est devenu le seul journal que cette population reçoit gratuitement.

## Droit de parole refuse de disparaître

Pour maintenir sa vocation, l'équipe de *Droit de parole* refuse d'accepter cette énième mesure d'austérité, qui va, au final, mettre fin à la diversité de points de vue que garantit le journal dans un contexte de monopole médiatique. N'est-il pas un des seuls médias à questionner ouvertement l'administration municipale actuelle?

La survie de *Droit de parole* dépend du soutien de l'État et de celui de son lectorat. Il est le dernier journal communautaire et autonome à Québec.

1- Qu'est-ce que vous aimez du journal *Droit de parole*?

---



---

2- Qu'est-ce qui vous rebute?

---



---

3- Dans les trois derniers numéros, quels sont les articles que vous avez le plus aimé, les auteurs que vous aimeriez relire?

---



---

4- Quels sont les thèmes que *Droit de parole* devrait traiter en priorité (lutes sociales, culture, problèmes locaux, etc.)?

---



---

5- Qu'est-ce qui devrait être amélioré (rédaction, mise en page, contenu, images, etc.)?

---



---

6- Qu'est-ce que vous aimeriez retrouver sur le site Internet, ou lire dans la version mensuelle papier?

---



---

7- Autres commentaires...

---



---

# Un art rebelle

Par **Nathalie Côté**

**La galerie Lacerte présente des œuvres sur papier de l'artiste Montréalais Daniel Erban. Ses dessins bruts dépeignent des scènes de violences dénonçant les injustices et l'exploitation sexuelle, mais révèlent surtout les combats intérieurs de l'artiste.**

Pour cette première exposition du travail de Daniel Erban à Québec, le galeriste Louis Lacerte a choisi les pièces les plus softs, prévient-il. Une quinzaine de dessins sur papier à l'encre et à l'acrylique, de rouge et de noir, nous font connaître l'œuvre d'un artiste marginal qui produit, depuis plusieurs décennies, un art en dehors des modes.

Si on ne voulait pas nécessairement les côtoyer au quotidien, ses pièces ont le mérite de cultiver une cohérence entre la forme et le contenu. Ce qui semble le plus intéressant dans ce travail, ce sont les traits bruts, le dessin graphique proche de la BD, la charge émotive. Ce sont des œuvres qui pourraient avoir été réalisées par un jeune rebelle exprimant son ras-le-bol du monde.

Réalisés au cours des 10 dernières années, ces dessins mettent en valeur le paradoxe qu'il y a dans le fait de montrer pour dénoncer et les limites de ce procédé. Si ce n'était que la dénonciation d'injustices, l'intérêt serait de courte durée. Mais ces pièces vont au-delà d'une simple démonstration.

Il y a plusieurs images à caractère sexuel, qu'on devine être des scènes de bordel, des figures pleines de colère ou encore, des corps disloqués. Ce sont des scènes de guerre, cauchemardesques, et, fort probablement, des manifestations des propres peurs de l'artiste.

On devine, dans cet intérêt de l'artiste pour le geste spontané, automatiste, un intérêt tout aussi fondamental pour ce qui émane de l'inconscient. Ainsi, on n'est pas ici dans la dénonciation littérale, voire pédagogique, mais ce sont des images vaguement surréalistes. C'est cela, qui donne à ses dessins une dimension per-

sonnelle, originale.

L'artiste montréalais, né en Israël en 1951, semble porter à jamais les souffrances de l'Holocauste auquel a survécu sa mère. Cela a marqué son travail pictural, qui est réalisé, de surcroît, dans un esprit qui rappelle l'esthétique expressionniste du début du XXe siècle, tant par le trait passionné que par le propos social.

Daniel Erban, Œuvres choisies

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

Galerie Madeleine Lacerte, 1, côte Dinan



Vue d'une oeuvre de Daniel Erban.

PHOTO COURTOISIE

# Cinéma Un paradis pour tous

Par **Véronique Garneau Allard**

La dernière vue de Robert Morin est intéressante à bien des égards. D'accord, il critique l'évasion fiscale, mais sa manière de le faire est inoubliable. Grotesque, déstabilisante, dégoûtante, comique, inattendue, absurde, les adjectifs pour la décrire ne manquent pas. Ce qui m'a le plus frappé est l'immoralité du film. On traite d'un sujet immoral (l'évasion fiscale), mais de manière dégoûtante. C'était très surprenant et choquant (et drôle).

Robert Morin n'a pas fait ce film à petit budget pour susciter la pitié. La production a obtenu les bourses qu'elle avait demandées du Conseil des arts du Canada. S'il avait eu plus d'argent, m'a confirmé Robert Morin, il l'aurait réalisé de cette même manière cheapette, avec ses costumes abracadabrants et ses effets spéciaux douteux : une femme court à reculons derrière une voiture qui n'avance pas pour créer l'illusion qu'elle roule; on voit le caméraman se refléter dans un cadre vitré à l'hôtel, où se déroulent de nombreuses scènes.

## Mauvais goût et liberté d'expression

Le comédien principal (Stéphane Crête) interprète tous les personnages dans un guide vidéo tourné à l'intention des personnes voulant apprendre comment éviter de payer de l'impôt (ce qui est l'évitement fiscal, légal même si immoral) plutôt que de ne pas en payer du tout (ce qui est de l'évasion fiscale, illégale). Les clins d'œil au racisme (parodie des juifs, des femmes voilées et des musulmans) choquent et déstabilisent. On a l'impression que le cinéaste veut défendre la liberté d'expression à tout prix, ce qu'il m'a confirmé également. Selon Robert Morin, il vaut mieux laisser les gens s'exprimer, quelles que soient leurs opinions, plutôt que de les censurer. «[Au pire], laissons-les se mettre le pied dans la bouche», recommande-t-il. Fondateur de la Coop Vidéo de Montréal, Robert Morin veut mettre sur pied un genre de Netflix pour les vidéos des membres. D'ailleurs, à quand un Netflix du cinéma québécois?

Le film *Un paradis pour tous* est actuellement en salle à Québec.

# Panama mon amour

Par **Michaël Lachance**

Doc a agrippé son verre de *Legendario* si fort qu'il explosa dans la pièce, comme sa colère, qu'il n'arrivait pas à dissimuler. En trombes, la barista de l'*Éluard* traversa le café de bord en bord pour sortir par la porte arrière. Elle a l'habitude de tirer sa bouffée de cigarette près des déchets et loin des regards. Lorsqu'elle eut fumé la moitié, elle jeta son mégot par terre, elle rouvrit la porte et cria à Doc :

- Bourru de colon de mes crises de gosses à marde!
- DE KESSÉ?
- Pourquoi tu passes tes crisses de journées icitte, bout d'viargé?
- Je paie, j'suis un client comme les autres!
- T'ES TOUTE SAUF COMME LES AUTRES!

Elle parcourut une seconde fois le café de bord en bord, on entendit le vacarme d'une porte qui claque à l'arrière; j'intervins. Je pris la bouteille de rhum cubain derrière le bar et j'en versai un grand verre à Doc. Pour ma part, un doigt dans mon court serré et mi-corsé du Pendjab suffisait. J'entrepris alors de décortiquer le tétanos qui semblait ronger le néocortex de mon médocastre radié :

- Tout doux Doc, tout doux. Tu veux nous faire radier du café?
- Je vais le racheter ce café, je vais acheter la rue Couillard, je dois sortir mon fric de mes comptes *offshores*.
- Hein? Toé du cash dans des paradis fiscaux?»
- Du temps où j'ai pratiqué dans l'sud de l'Inde, j'voulais un coussin pour les imprévus.»
- Mais t'as JA-MAIS une cenne!»
- J'aime bien la bohème, mais là, on va devoir compter sur tes poèmes!»
- Misère... et t'as eu le génie de placer ça où?

– PANAMA!»

Voilà qui expliquait cette récente et soudaine montée de sérotonine. Je quittai volontiers Doc pour retrouver la barista dans la cour et lui expliquer le pourquoi du comment. De go, elle rentra à nouveau, traversa le café à grands pas jusqu'à notre table et elle lui lançait d'un seul souffle :

«Un médecin, un ostie de crisse de médecin à marde qui braille ses malheurs comme s'il méritait la terre entière pour nous fouiller dans les orifices pis nous tâter les mamelles pour tirer le maximum de jus fais comme l'autre bariatrique adipeux pis lance-toi en politique.»

Son laïus terminé, elle vira les talons, traversa encore de bord en bord le café pour rejoindre la cour arrière où la seconde cigarette brûlait encore. Doc, lui, sorti du café, après avoir lampé son verre d'un trait, il voulait héler un colon qui passait devant pour épiloguer sur la mort à crédit. Je crois qu'il cherchait à impressionner du touriste, un peu comme Bonhomme jadis, ou Joyce dans sa chute d'Ulysse :

« Vos placements *offshores* ne sont pas vos placements. Ils sont les deniers et le filet nécessaire à l'appel du bien commun, ils viennent à travers vous par vos actions, mais non de vous. Et bien qu'ils soient à l'abri d'impôt, ils ne vous appartiennent pas.»

KHALIL GIBRAN

« Vos placements *offshores* ne sont pas vos placements. Ils sont les deniers et le filet nécessaire à l'appel du bien commun, ils viennent à travers vous par vos actions, mais non de vous. Et bien qu'ils soient à l'abri d'impôt, ils ne vous appartiennent pas.»

Doc sembla indisposé, je le toisais par la fenêtre du café, je voulais l'aider. Bien que je fomentais en sourdine une libération de l'Amérique, je demandai conseil pour mon

ami cachotier et perdu.

Je croisai alors Lucas sur la rue Couillard, l'avocat fiscaliste de chez *Festen Joblos & Ass.*, un cabinet d'avocats véreux et sans scrupule, habitué à jongler avec du vide sans vergogne. Bref, une connaissance croisée lors d'une soirée mondaine, voilà trop d'années. Lucas, fort occupé à péter des bulles boursières, me dit laconiquement : «Parlez au Panama!».

... à suivre.



ILLUSTRATION PATRICIA BUFER

## Les paradis fiscaux : une des causes de l'austérité

Lorsque les écoles se détériorent, qu'une clinique ferme, qu'un viaduc s'effondre, qu'un festival perd une subvention, c'est à cause des paradis fiscaux. Source d'inégalités croissantes et de pertes fiscales colossales, le recours aux paradis fiscaux par les grandes entreprises et les particuliers fortunés explique en grande partie les politiques d'austérité. « C'est légal ! », claironnent les fautifs. En cinq chapitres d'une redoutable efficacité, Alain Deneault soulève la question politique de cette escroquerie légalisée. Comment les définir, quelles sont les conséquences dramatiques de cette spoliation et comment contrer cette loi des puissants ? Il est urgent de mettre fin à ce mécanisme insensé par lequel les contribuables financent les banques par le service de la dette et les services publics dont profitent les entreprises, tout en s'appauvrissant. Il faut se saisir collectivement de la question des paradis fiscaux pour que ce qui est légalisé ne le soit plus.

En partenariat avec la revue Liberté, Oxfam-Québec et *Échec aux paradis fiscaux*.



**ALAIN DENEAULT**  
*Une escroquerie légalisée.*  
*Précis sur les « paradis fiscaux ».*  
Éditions Écosociété  
128 pages

## Les nouvelles cigarettes

Et si les téléphones mobiles étaient les nouvelles cigarettes ? Quand il s'agit de discréditer les études scientifiques, les méthodes de l'industrie des télécommunications d'aujourd'hui ressemblent étrangement à celles de l'industrie du tabac d'autrefois. Réagissant à la décision de l'Organisation mondiale de la santé de classer désormais les rayonnements émis par les téléphones cellulaires comme « possiblement cancérogènes », en 2011, l'industrie des télécommunications n'a pas tardé à répliquer qu'il n'existait pas de « preuves concluantes » de la nocivité de ces rayonnements pour les humains, confortant ainsi les autorités dans leur refus d'adopter des normes de sécurité plus sévères.

Lignes électriques, systèmes Wi-Fi, téléphones intelligents, fours à micro-ondes, ampoules électriques et autres objets d'usage courant... Le Dr Martin Blank nous dit pourtant qu'il y a lieu de s'inquiéter, car nous sommes exposés à un bombardement d'ondes comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité.

Dans cet essai percutant, l'auteur fait le point sur les connaissances scientifiques en ce qui concerne les effets biologiques d'une exposition à des rayonnements électromagnétiques non ionisants et non thermiques, et ce, à des niveaux bien en deçà des normes en vigueur. En matière de santé publique, cet expert international est d'avis que le principe de précaution devrait s'imposer.

Avouant qu'il se passerait difficilement de son téléphone intelligent, le Dr Martin Blank reconnaît les bienfaits des nouvelles technologies et montre comment il est possible de s'en protéger tout en continuant d'en bénéficier. Clair, rigoureux et accessible, cet ouvrage est un incontournable pour bien comprendre les enjeux et les intérêts en cause en matière de rayonnement électromagnétique.



**MARTIN BLANK**  
*Ces ondes qui nous entourent.*  
*Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques.*  
Éditions Écosociété  
304 pages

## Le peuple pris au piège

À l'aube de ses 80 ans, Roméo Bouchard livre ici un testament politique clair et magistral sur la crise écologique et la crise de civilisation qu'elle entraîne, au Québec comme partout ailleurs dans le monde.

La démocratie, les services publics, la solidarité sociale, le français, les médias, les régions éloignées, l'agriculture, le climat, l'environnement : tout est en péril... sauf le pouvoir des riches, qui semblent bien déterminés à sucer le sang de cette planète jusqu'à la dernière goutte. Pour cette oligarchie, tout se déroule en effet comme prévu : le peuple, pris au piège de la consommation, est réduit à une sorte d'esclavage par le travail et l'endettement.

Comment survivre à cette offensive des riches ? Comment s'affranchir du joug de la croissance économique illimitée qui menace les équilibres naturels indispensables à la survie de l'espèce humaine sur Terre ? Pour ce militant de longue date, il faut avant tout restaurer la démocratie et la souveraineté du peuple par l'exercice d'une assemblée constituante.

À la lumière d'une vie d'engagement social et politique, Roméo Bouchard débroussaille les chemins de la résilience collective pour l'avenir de la planète, notre seule maison commune.



**ROMÉO BOUCHARD**  
*Survivre à l'offensive des riches*  
Éditions Écosociété  
Année 2016  
210 pages

## Renauderie

### Le local de pratique

Acquérir un vieil immeuble industriel désaffecté. Rénover légèrement (toit qui coule, tuyauterie et isolation de base). Diviser en cellules (les plus petites possibles pour un maximum de cellules). Installer un système d'alarme bobo aux portes. Faire fi des normes sanitaires de base. Mettre une annonce dans le journal signalant aux musiciens la possibilité de faire cracher leurs amplis pour quelques centaines de dollars par mois. S'assurer un bel avenir en ayant, comme trame sonore dans les couloirs et à longueur d'année, de doucereux *power chords* et de délicats coups de double-kicks. Voilà, le tour est joué. La passion de la musique n'a pas besoin de grand confort. Les musiciens sont des crottés qui se nourrissent de rêves et de canettes de Pabst, tout le monde sait ça. De fait, les pastilles parfumées dans les urinoirs sont clairement superflues, ça fait toujours ça de moins dans les dépenses d'entretien. Votre fortune sera faite.

Heureux est celui qui, comme moi, a réussi à trouver sa niche ailleurs qu'en dessous d'une aire de paintball ou dans les coulisses d'un *pawn shop*. En effet, moi madame, je tapoche mes tambours et casseroles en haut d'un lave-auto, dans un endroit fenêtré -semi-lumineux, muni d'un lavabo, d'un four micro-ondes, de calorifères fonctionnels et dépourvu de murs mitoyens. J'ai dû mener une bonne vie, car ces luxes sont d'habitude impensables pour le croque-note urbain moyen. Nous sommes, en tout, une bonne quinzaine à nous partager l'antre, divisé en trois sections. Il y a une belle confiance entre nous, considérant la valeur tant financière que sentimentale des objets que nous laissons là-bas. Chacun comprend la rareté d'un tel endroit et comme il est important de ne pas se tirer dans le pied en « empruntant » momentanément un micro *overhead*. La solidarité musicienne est chose précieuse en ce bas-monde.

C'est le point de rendez-vous par excellence, là où tout commence et tout finit. L'endroit est comme un appartement en perpétuel déménagement : tapis roulés, étuis de guitares, boîtes de fils XLR. Tout est à portée de main pour un empaquetage dans la fourgonnette du moment. C'est une plaque tournante de projets et de gens passionnés. Sur les murs se sont accumulées les affiches des spectacles passés. Au fil des ans, ça en fait pas mal. On tâche de tenir ça propre, d'être quelque peu coquet. Il y a cette boule disco en attente d'un événement propice pour tourner, ce sousaphone cabossé, ce jeu de lumières de Noël qui ajoute à l'ambiance néo-kitch ô combien détendue. Pour faire de la musique, on ne s'en sort pas, il faut se sentir à l'aise.

Les employés du lave-auto nous regardent entrer et sortir avec le matos instrumental. Eux écoutent la radio commerciale (le contraire eut été vaguement inquiétant), et dans leurs petits sourires en coin, on aperçoit la condescendance de la conformité à outrance. Ils trouvent sans doute vain et naïf notre acharnement à aller honorer des gigs à 100 w\$ pour engraisser la patte des propriétaires de bars (ils doivent aussi trouver notre mini-van très sale). On ne peut pas leur en vouloir, car non seulement ils ont un peu raison, mais c'est à eux que l'on doit notre local de pratique. Ce local de pratique que l'on peut passer sa vie à chercher sans jamais tout à fait le trouver.

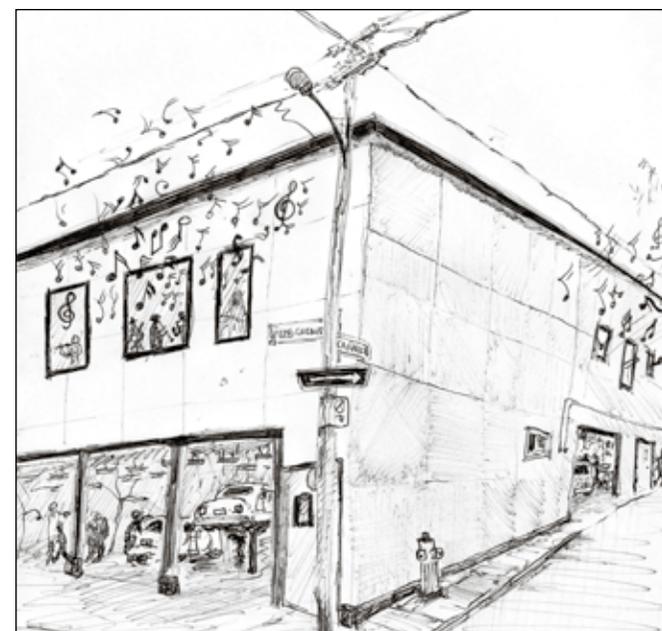


ILLUSTRATION MARC BOUTIN

## 17 AVRIL

### Quilles-au-thon pour la troupe les Merveilleuses Têtes Heureuses

Afin de financer un séjour en France de la troupe de théâtre. À compter de 15h30, au 2400, boul. Montmorency. Prix: 15\$.

## 18 AVRIL

### La qualité de l'air est-elle bonne dans le quartier Saint-Sauveur?

Avec la conférencière Véronique Lalande, porte-parole de Vigilance Port de Québec. 19h, au Centre Édouard-Lavergne, 390 Arago Ouest.

## 19 AVRIL

### Conférence: les inégalités et la justice sociale

Par Bassam Adam, prof de philo, suivie d'une discussion. Café étudiant du Cégep Limoilou, 1300, 8<sup>e</sup> avenue, 18h30

## 19 AVRIL

### Slam de poésie

Un micro ouvert précédera la partie. À 20h, à la Maison de la littérature, 40, rue Saint-Stanislas, (personnes à mobilité réduite, 39, rue Sainte-Angèle). Inscription à 19h30.

## 20 AVRIL

### Assemblée citoyenne pour la sauvegarde des CPE

Invitation de parents et de citoyens indignés en vue d'organiser un plan d'action local. À 19h, à la Joujouthèque Basse-Ville, 165, de Carillon.

## 20 AVRIL

### RAPPEL BAPE: date limite pour déposer un mémoire sur Énergie Est

Les citoyens et regroupements ont jusqu'au 20 avril à midi pour déposer leurs commentaires sur le projet. Il est possible de les laisser sur le site du BAPE.

## 21 AVRIL

### Les enjeux éthiques de la ville intelligente

Avec Patrick Turmel, de la Faculté de philosophie de l'Université Laval. De 19h à 20h30, à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, salle Gérard-Martin.

## 22 AVRIL

### Zone de gratuité pour le Jour de la Terre

Pour faire un pied de nez à la société de consommation, soirée festive des Amies de la Terre, en donnant ou recyclant les objets que vous avez en surplus. 19 h15

au Centre de culture et d'environnement Frédéric-Back, 870, av. de Salaberry.

## 24 AVRIL

### Manif nationale du RCLALQ pour le droit au logement

Le logement est un droit, protégeons-le! Manif à 13h30 à Montréal. Départ de Québec vers 8h45 avec un retour vers 18h. Le transport et le dîner sont offerts gratuitement. Il est obligatoire de s'inscrire avant le 20 avril au BAIL, 418 523-6177.

## 25 AVRIL

### Pipelines, pouvoir et démocratie

Projection du documentaire suivie d'une discussion avec le réalisateur, Olivier D. Asselin. À la bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue St-Joseph, 18h30. Autres projections: 26 avril à 14h, le 27 avril à 18h30 et le 28 avril à 14h.

## 26 AVRIL

### De la géographie critique à la géographie queer

Un atelier du Collectif Subvercité. Un tour d'horizon des différentes géographies critiques, plus particulièrement des géographies des sexualités, féministes et queers. Librairie St-Jean-Baptiste, 565, rue St-Jean, 19h.

## 27 AVRIL

### La santé au Québec: repenser un système et une culture

Avec Jacques Dufresne, philosophe, Isabelle Leblanc de Médecins québécois pour le régime public et Jean-Claude Saint-Onge, philosophe. À la Salle Michel-Jurdant du Centre Frédéric-Back, 870, av. Salaberry. 19h, contribution suggérée de 5\$.

## 28 AVRIL

### Table ronde: Des droits pour qui?

Par la Fédération des femmes du Québec. Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire, table ronde sur l'accès aux droits pour les femmes. Avec Évelyne Pedneault, Viviane Michel et Véronique Laflamme. La Nef, 160, rue Saint-Joseph Est, de 18h à 20h.

## 29 AVRIL

### Retour de Masse critique Québec

Chaque dernier vendredi du mois, des cyclistes se retrouvent pour une ballade/manifestation. La mission: sensibiliser la population sur la place du vélo en milieu urbain et promouvoir un monde sans pétrole. Musée des Beaux Arts, 18h.

Le Fonds de solidarité des groupes populaires  
En collaboration avec

Desjardins  
Caisse d'économie solidaire

Brasserie Générale

studio P  
Arts et Littérature en scène

**LANCLEMENT DE LA BIÈRE LA MANIFESTE!**

POUR LA 42<sup>e</sup> CAMPAGNE DE FINANCEMENT

21 avril 2016, formule 5 à 7  
Studio P - 280, rue St-Joseph Est  
20,00\$  
Billets\* : fsgpq.org/Manifeste

RECEVEZ UNE BIÈRE ÉDITION LIMITÉE!

Michel Marcoux, brasseur  
Conférencier invité  
Benoît Bordage  
Chanteur invité

AmiEs de la Terre de Québec  
Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

\* Billets aussi disponibles à l'ADDS-QM: 301, rue de Carillon. 418 525-4983

## 29 AVRIL

### Actions dérangeantes

Journée nationale d'actions pour un réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics. À surveiller...

## 1<sup>ER</sup> MAI

### Marche du 1<sup>er</sup> mai

Grand rassemblement populaire à 13h30 à Limoilou au Parc Sylvain-Lelièvre (coin de la Canardière et 4<sup>e</sup> avenue) et marche vers le quartier St-Roch, Place de l'Université-du-Québec (coin Charest et de la Couronne) où une soupe populaire sera servie.

## 1<sup>ER</sup> MAI

### Cabaret du 1<sup>er</sup> mai

Pour la Journée internationale des travailleurs et des travailleuses, festivités anticapitalistes. Avec entre autres: Scolo,

L&Me, Flat Satch, Les chemins de pieds, Tint(A)nar, Guernica. Bar le Temps Partiel, 698, D'Aiguillon, 19h.

## 6 MAI

### Vernissage des œuvres de Klody Tremblay

Vernissage à l'espace-galerie Sherpa, 5 à 7 avec un band de Jazz. L'Expo-Jazz se poursuit jusqu'au 10 juin. 130, boul. Charest Est.

## AVANT LE 13 MAI

### Appel de propositions: Cahier Folie/Culture no.11

Appel de textes et de créations visuelles sur la normalité ostentatoire, les formes inouïes comme les choses banales. Envoyer à programmation@folieculture.org ou à Comité de sélection Cahier Folie/Culture. 335, rue Saint-Joseph Est, bureau 520. 418 649-0999.

## Vous aimez lire Droit de parole? Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants:

### Limoilou

CKRL  
405, 3<sup>e</sup> avenue  
Bibliothèque Saint-Charles  
400, 4<sup>e</sup> Avenue  
Cégep de Limoilou  
1300, 8<sup>e</sup> Avenue  
Bal du lézard  
1049, 3<sup>e</sup> Avenue

### Saint-Roch

Tam-tam café  
421, boulevard Langelier  
CAPMO  
435, rue du Roi  
Maison de la solidarité  
155, boulevard Charest Est  
Bibliothèque Gabrielle-Roy  
350, Saint-Joseph Est  
Coopérative Méduse  
541, Saint-Vallier Est

### Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole  
266, Saint-Vallier Ouest  
Café La Station  
161, rue Saint-Vallier Ouest  
Centre médical Saint-Vallier  
215, rue Montmagny  
Club vidéo Centre-ville  
230, rue Marie-de-l'Incarnation

### Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg  
417, rue Saint Vallier Est  
Bibliothèque de Québec  
755, rue Saint-Jean

### Montcalm

Centre Frédéric-Back  
870, avenue de Salaberry  
IGA Deschênes  
255, chemin Ste-Foy.

